Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 81

Rubrik: Chez nous et à l'étranger

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

L'affaire des femmes détenues

Après le démenti de l'Ambassade de Grèce

En réponse au démenti publié dans nos journaux par l'Ambassade de Grèce en Suisse, le 10 novembre dernier, et à la déclaration du général Patakos parue récemment dans la presse étrangère, les femmes députés aux Grands Conseils des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, les femmes titulaires de chaires universitaires en Suisse, des théologiennes ainsi que les organisations et ligues féminines suisses, qui avaient adressé un télégramme au ministre de l'Intérieur en Grèce pour demander la libération des femmes grecques déportées ou en prison, sont en mesure de préciser que les femmes suivantes se trouvent à Yaros :

Marie Bena-Keltemlidis, Marie Karagheorgi, ancienne députée de l'EDA, Hélène Camoulaki, Sophie Coucouvitou, Tassia Glezos, Anna Slomou, Iri Yannari.

Elles sont toutes mères de petits enfants. Ces femmes vivent avec plus de deux cents autres déportées dans des conditions d'hygiène qui mettent en danger la vie de certaines d'entre elles.

Nous savons également que Mme Vasso Katrakis, lauréate du Prix international de gravure ; l'écrivain Hellé Joannidou ; Avra Partsalidou et plusieurs autres membres du Conseil du Mouvement féminin international (F.M.F.D.) sont cantonnées avec quarante-cinq femmes dans un local où elles sont soumises à un traitement particulièrement rigoureux.

Nous savons encore que des femmes sont détenues à la prison d'Averoff, à Athènes, parmi lesquelles Mme Voulgari, détenue politique, qui a son enfant auprès d'elle.

De nombreux enfants sont séparés de leurs mères déportées ou en prison et se trouvent dans un dénuement complet.

Les femmes suisses et les organisations féminines suisses, signataires du télégramme au général Patakos, dont les noms figurent ci-dessous, demandent instamment que ces mères et ces enfants soient libérés dans le plus bref délai et que les conditions générales de détention soient plus humaines.

Association suisse des théologiennes ; Association religieuse sociale de Suisse ; Association suisse des jardins d'enfants ; Association suisse des des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs ; Conseil suisse des associations pour la paix et le progrès ; Femmes radicales bernoises ; Femmes socialistes suisses : Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté ; Soutien de l'enfance ; Union chrétienne de jeunes gens.

LES DÉPUTÉES DES GRANDS CONSEILS DE VAUD, GENÈVE et NEUCHATEL

Nelly Bettex, Elisabeth Biaudet, Marcelle Blanc, Marcelle Corswant, Isabelle de Dardel, Gabrielle Ethenoz, Marguerite Greub, Emma Kammacher, Anne-Catherine Ménétrey, Marceline Miéville, Raymonde Schweizer, L. Vuille, M. Zimmerli-Silbernagel, Jacqueline Willener.

LES PROFESSEURS AUX UNIVERSITÉS DE BERNE, GENÈVE, LAUSANNE ET ZURICH :

Franziska Baumgarten-Tramer, Esther Bréguet, Britta Charleston, E. Ettlinger, M.-R. Knecht-Degoumois, Odette Libert, Berthe Reymond, Antoinette Virieux, Grete Luzi, Denise Boudry, Hedi Fritz.

LES PASTEURS A BALE :

Dorothée Hoch et Marianne Kappeler.

Un souffle nouveau anime l'Alliance internationale des femmes

Au congrès de l'Alliance internationale des femmes qui s'est tenu à Londres, du 1er au 10 août, on a défini à nouveau les buts poursuivis, jusqu'à présent, par cette association en vue d'obtenir, pour les femmes, droits égaux et responsabilités égales : **droits politiques égaux** (notons à ce sujet que dans tous les pays qui possèdent des associations affiliées à l'Alliance — sauf la Suisse — les hommes et les femmes jouissent de droits politiques égaux) et accès à une **responsabilité égale** obtenue surtout par le développement de l'intérêt que portent les femmes à la chose publique, afin qu'un nombre toujours plus grand d'entre elles puissent agir efficacement dans les parlements et au sein des autorités locales ; **droits civils égaux** de même que **formation égale et possibilités professionnelles égales** tant pour les femmes que pour les hommes.

L'assemblée qui comprenait des représentantes, à la couleur de peau et à l'habillement fort différents, venues de 40 pays du monde entier, fut unanime à admettre que malgré la diversité de leur situation, les problèmes et les difficultés des femmes sont, au fond, les mêmes dans les cinq continents.

Lors d'un colloque des jeunes participantes, Mme Siv Thorsel, juvénile sociologue suédoise, proposa la fondation, dans tous les pays, de groupes de jeunesse dans lesquels des jeunes filles, des jeunes hommes et des adultes des deux sexes, âgés au maximum de 30 ans, se donneraient pour tâche l'étude d'une **restructuration de la famille.** Les rôles respectifs des époux seraient définis de manière à ce que **chacun d'eux puisse y jouer tout son rôle tant au point de vue professionnel que familial.**

A son tour, une étudiante en droit de Copenhague, Mme Grethe Möller, développa un sujet, nouveau pour les Suissesses, dans lequel elle souhaitait que l'homme, lui aussi, reçoive une formation spéciale qui lui permettrait de bien accomplir ses devoirs familiaux. Elle proposa que le travail à temps partiel soit introduit aussi bien pour les hommes que pour les femmes afin que les hommes aient plus de temps à consacrer à leur famille. Elle signala, en passant qu'un tiers des membres des associations féministes danoises sont des hommes.

Ce furent encore les jeunes congressistes qui demandèrent **une imposition séparée des époux,** afin que le travail féminin qui constitue un apport positif pour la société, ne perde pas de son attrait par suite d'une surcharge fiscale qui ferait passer une famille dans une classe d'imposition supérieure. Il fut aussi démontré que certaines mesures légales et à intentions protectrices, prises en faveur des femmes jouent souvent en leur défaveur puisqu'elles incitent les employeurs à éviter d'appeler les femmes à certaines fonctions lucratives.

Il est hors de doute que de telles propositions visant à une restructuration de notre société seront, par leur nouveauté même, assez difficiles à accepter par de nombreux milieux helvétiques. Elles ne manquent cependant pas d'intérêt et il convient de les étudier sérieusement. Quoi qu'il en soit, la Suisse devrait admettre ce qui a été l'une des conclusions du congrès : c'est que, pour arriver à améliorer la situation de la femme — et d'abord pour que soit levée, pour elle, l'interdiction de participer à la vie politique — il est indispensable qu'un nombre toujours plus grand d'hommes à l'esprit ouvert, et quels que soient leur âge et leur situation, s'intéressent activement à la cause des femmes et la soutiennent de manière intensive.

L. R.

Coire

Espoir sur le plan communal ?

Le Conseil législatif de la ville de Coire a accepté une proposition de l'Exécutif communal tendant à l'introduction du droit de vote des femmes en matière communale. Les citoyens devront tout d'abord se prononcer sur le principe du suffrage féminin. En cas d'acceptation, on passera alors à la révision de la loi sur les élections et les votations.

Soleure

Cours d'instruction civique pour jeunes citoyens

Il existe à Soleure, depuis 1942, des cours d'instruction civique pour jeunes citoyens. Ces cours sont obligatoires pour les jeunes gens de 19 ans. Les élèves du collège cantonal en sont dispensés, ainsi que ceux qui suivent les cours d'hiver de l'Ecole d'agriculture.

Ces dernières années, les jeunes filles du même âge ont été invitées à suivre ces cours à titre facultatif — à vrai dire avec un succès variable. Il semble que le nombre des jeunes filles qui ont répondu à cet appel, a été proportionnellement plus grand à la campagne.

La présence des jeunes citoyennes exerce une bonne influence. Les discussions sont plus nourries,et surtout plus animées. En outre, bien des jeunes gens soignent leur langage en présence des jeunes filles. Du reste, pour les jeunes filles aussi, ces cours sont très instructifs et leur apprennent à s'exprimer dans des cercles restreints.

Il convient de relever que, dans ces cours, l'enseignement ne doit pas être simplement la continuation de l'enseignement scolaire. On doit y développer avant tout la libre expression des idées. Il s'agit d'apprendre à tenir compte de l'opinion des autres, et surtout de développer l'esprit de tolérance. Une qualité qui est loin d'être naturelle et évidente chez les jeunes !

Un cours comprend 36 heures. On peut y joindre, dans une mesure raisonnable, des excursions et des causeries sur certains sujets spéciaux. En général, on organise une visite au Palais fédéral pendant la session des Chambres, afin de montrer aux jeunes gens l'activité du Parlement fédéral. Certains assistent également à une séance du Grand Conseil. Très intéressantes sont aussi des visites à certains services cantonaux, comme par exemple à la chancellerie, au bureau du Registre foncier, etc.

L'enseignement doit être autant que possible près de la vie. L'actualité fournit, du reste, nombre de thèmes intéressants. Les efforts doivent tendre, d'une part à éveiller l'intérêt de ceux de ces futurs citoyens qui se complaisent dans une attitude passive, et d'autre part à apprendre aux autres à approfondir les problèmes et à maintenir les critiques, souvent justifiées, dans des mesures raisonnables.

Au moment où ces cours fêtent le quart de siècle de leur existence, les organisateurs peuvent se réjouir des résultats obtenus et exprimer leur reconnaissance, tout particulièrement au professeur K. Meyer, directeur des cours, ainsi qu'aux autorités du canton, qui leur ont prêté leur appui.

Notre époque cherche à rendre de plus en plus vivant l'enseignement de l'instruction civique aux écoliers. Ces cours, destinés aux jeunes citoyens et citoyennes, leur offre la possibilité de travailler en commun et de développer cet esprit de collaboration qui ne devrait pas s'affaiblir plus tard dans la vie publique.

O. S.

Réd. — Cette institution, certainement remarquable, sera parfaite à nos yeux quand les jeunes filles ne bénéficieront plus d'un régime de faveur(!) pour ne pas dire de défaveur. Les citoyennes de demain ont partout besoin — comme les futurs citoyens — d'une bonne préparation civique.

Le féminisme à l'étranger

SUÈDE

La sécurité de la petite ville de Straengnaes, qui compte 10 000 habitants, est assurée par une jeune fille de 21 ans, Mlle Christina Karlsson, qui y occupe le poste de commissaire de police.

Le gouvernement a décidé d'imposer séparément les revenus des époux à partir de la nouvelle année fiscale qui a débuté le 1er juillet 1967. Cette méthode d'imposition est facultative ; pour être appliquée, elle doit être demandée par les contribuables mariés.

CONGO

Sur ordre du gouvernement, ce sont des femmes qui dirigent le nouveau parti du Congo ex-belge. Il s'agit de faire entrer les femmes dans la vie politique active. Ce parti féminin s'appelle « Mouvement populaire révolutionnaire ».

COLOMBIE

Quatre femmes occupent en ce moment des postes clés dans ce pays : l'une est ministre, l'autre dirige les services généraux, une autre est responsable du plan agricole, une autre encore du service civil. Elles apportent à ces fonctions compétences et dynamisme.

Ceux qu'on ne paie pas

Lorsqu'un homme peint la maison d'un autre, moyennant rétribution, le service accompli entre dans la statistique du produit national. Mais lorsqu'un individu peint sa propre maison, son travail n'est pas pris en considération. Cet état de choses ennuie depuis longtemps les économistes. Ils disent que la statistique du produit national laisse de côté toutes sortes d'activités économiques entrant en ligne de compte pour la statistique.

C'est pourquoi le professeur John Kendrick, de l'Université George-Washington, a entrepris de calculer un produit national brut pour les USA, plus complet que la statistique officielle. Dans son rapport, il présente des chiffres très élevés qui s'ajoutent encore à ceux du Département du commerce.

La plus grosse addition, de 144 milliards de dollars, concerne le travail gratuit des ménagères que Kendrick calcule à la valeur qu'il faudrait payer s'il était accompli par des domestiques. Kendrick ajoute également 71 milliards pour l'estimation de la valeur économique des services fournis par les appareils ménagers et autres équipements de ménage durables que les consommateurs possèdent.

(Extrait de la revue « Fortune » d'août 1967.)

FRAISSE & Cie

TEINTURERIE
GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20	Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2	Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21	Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53	Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

Un problème inquiétant aux Etats-Unis

Les mariages précoces et leurs suites

Les Etats-Unis sont actuellement le pays où le mariage et le divorce précoces sont le plus répandus. La MOITIÉ des hommes américains sont mariés avant 23 ans, contre seulement un quart dans la plupart des pays européens et un dixième en Irlande est en Norvège. La moitié des femmes américaines sont mariées avant 20 ans. Une jeune fille sur six se marie entre 15 et 19 ans en Amérique, une sur 16 en France ou en Australie, une sur cinquante en Allemagne ou en Irlande.

Force est de constater qu'en Amérique, le nombre des mariages de jeunes continue à augmenter. Par exemple, en 1964, les Etats-Unis comptaient 3 700 000 jeunes de 17 ans. Selon le « Population Reference Bureau » de Washington, 238 000 de ces jeunes gens étaient déjà mariés : 12 % des filles et 2 % des garçons.

Beaucoup de directeurs de « high schools » ont dû se consacrer à la tâche inattendue d'établir des règlements pour leurs élèves mariés, contenant des dispositions sur des questions comme celle de savoir combien de temps une élève enceinte pourrait continuer à fréquenter l'école au milieu de ses camarades non mariés. Beaucoup de ces ménages connaissent de sérieuses difficultés. En 1961, 70 000 jeunes de moins de 20 ans étaient séparés ou divorcés (22 0000 divorcés, 48 000 séparés).

Les conseillers conjugaux et familiaux constatent que les problèmes conjugaux des jeunes maris et femmes constituent une proportion importante et grandissante des cas qu'ils ont à traiter. Et il est certain qu'un pourcentage élevé de jeunes couples qui restent mariés sont déçus par leur union qui devient une corvée, une dérision, un fardeau ou un désastre.

Le mariage il y à cent ans

Il était virtuellement une nécessité économique à la fois pour l'homme et pour la femme. Les enfants représentaient un capital plutôt qu'une charge économique, comme à présent.

Les experts des budgets familiaux nous disent qu'en Amérique, un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans coûte en moyenne 20 000 dollars, sans compter les 10 000 dollars que représentent quatre années de collège.

Mais le temps est bien passé, en Amérique, d'une structure autoritaire du mariage où l'homme était roi dans son domaine. La femme devait être robuste pour l'aider à moissonner et ses enfants devaient être une aide. L'épouse de son côté attendait de son mari aide et protection et acceptait son autorité. Ni l'un ni l'autre ne se préoccupait beaucoup que son partenaire soit beau, cultivé, intéressé par les affaires du monde, sentimental et satisfaisant sur le plan sexuel.

En bref, les aspects pratiques du mariage ont été jetés par-dessus bord. Ils ont été rem-

(Suite en page 5)

Un problème inquiétant aux Etats-Unis

Les mariages précoces et leurs suites

(Suite de la page 4)

placés par la recherche de buts d'ordre social ou sentimental. Ceci n'est pas une simple théorie mais ressort d'une enquête effectuée dans un Etat du Sud, la Louisiane, auprès d'adolescents. On demandait à ces jeunes gens ce qu'ils attendaient du mariage.

Plus des deux tiers des 500 élèves des classes terminales des « high school » estiment que le fait d'être un compagnon intéressant et agréable, de posséder une personnalité capable de s'adapter sont, chez un mari ou une femme, des qualités beaucoup plus importantes que d'être économe, religieux, travailleur ou bonne ménagère. Une écrasante majorité de garçons et de filles a estimé que l'homme n'a pas à être considéré comme le chef de la famille mais que l'autorité appartenait également aux deux époux pour toutes les décisions majeures.

Qu'est-ce qui rend possible des concessions aussi peu réalistes ?

Les grandes illusions

Le mariage en Amérique est aujourd'hui pour l'amour, mais trop souvent sans comprendre la signification de l'amour. Cette motivation développée par les magazines à grand tirage, les films, la télévision, la publicité n'est pas l'amour. On pourrait dire plus exactement qu'il s'agit d'érotisme même s'il n'est pas toujours présenté aussi clairement.

Un second facteur est ce qu'on pourrait appeler «l'épanouissement personnel ». Les jeunes Américains estiment qu'ils ont un droit de naissance à une vie sentimentale qui les satisfasse complètement. Sans doute parce qu'ils estiment, à tort ou à raison, que le confort matériel de la vie peut être considéré comme assuré. Ils situent leurs idées de « bonheur » dans les domaines psychologique et sentimental. C'est un lieu commun d'entendre les jeunes gens parler de leur espoir de se marier avec quelqu'un avec qui ils soient « bien assortis », qui soit « stimulant sur le plan intellectuel » et lui assure la sécurité sur le plan sentimental comme si ces idéaux pouvaient être octroyés.

En outre, beaucoup de jeunes (et d'autres) se marient en se disant « que si cela ne marche pas on pourra toujours divorcer ».

Les principales causes de divorce

On peut affirmer que les jeunes gens d'aujourd'hui sont prédisposés aux ruptures conjugales. Il faut ajouter à cela, d'après l'expérience des conseillers conjugaux, de nombreux facteurs de rupture, tels que les tensions dans l'entourage, les situations de crise, la maladie, le chômage, l'apparition du premier enfant, un changement de domicile, l'entrée à l'école de l'enfant, une grossesse non désirée, la promotion professionnelle du mari (ou de la femme), la rétrogradation à une situation moins bonne, un décès parmi les parents ou les enfants, le service militaire, des divergences de vues sur la manière d'élever les enfants. Nous devons reconnaître également que toutes les statistiques dont nous disposons indiquent qu'il y a aux Etats-Unis plus de mariages « forcés » qu'on ne le suppose généralement. On estime qu'une jeune fille sur six est enceinte au moment de son mariage.

Dans les consultations conjugales on pose souvent la question : « Pour quelle raison vous êtes-vous mariés puisque vous n'y étiez pas forcés ? », à laquelle les jeunes couples répondent : « Tous nos amis étaient mariés, nous nous sentions en marge », ou « Nous pensions qu'il serait amusant d'être mari et femme... ».

Mais la réalité est qu'il est très dur de réussir son mariage.

La publicité idéalise le mariage de manière exagérée : les jeunes voient représentés des couples beaux, bien habillés, se reposant dans de somptueuses maisons, ou admirant leur argenterie et leurs appareils électriques. Dans la publicité les enfants ne pleurent pas, ne rejettent pas leur nourriture, ne souillent pas leurs langes.

Beaucoup de jeunes ont été préservés de ces rudes réalités par des parents trop bienveillants : « Laissons nos enfants s'amuser pendant qu'ils sont jeunes, ils ont bien le temps d'avoir des soucis... ».

Un jeune mari disait un jour d'une voix brisée : « Je n'avais aucune idée du nombre de paires de bas que doit s'acheter une femme... ni de leur prix ».

Peu de jeunes femmes sont capables de gouverner un ménage.

Il ne suffit donc pas que les « high school » établissent des règlements pour les étudiants mariés. Il faudrait aussi qu'ils organisent pour les couples des groupes de travail, des sessions d'études.

Car le mariage de deux enfants gâtés et ignorants ne peut qu'engendrer des larmes... et des enfants malheureux.

(H.S.M.,Union Internationale des organismes familiaux. Résumé de la conférence de Clark W. Blackburn, directeur de *Family Association of America,* et président de l'U.I.O.F. des Etats-Unis.)

Abonnement-cadeau

Chères abonnées,

Cette année à nouveau nous vous proposons les abonnements-cadeaux. Il n'est pas trop tôt pour songer à vos amies proches ou lointaines auxquelles « Femmes suisses et le Mouvement féministe » apportera un message mensuel qui leur donnera une idée d'ensemble de la vie féminine en Suisse.

Un abonnement à notre journal est **un cadeau qui dure toute l'année.**

Comme l'an dernier, trois abonnements offerts donnent droit à un quatrième gratuit. Veuillez nous renvoyer la formule suivante, dûment remplie, et nous nous chargerons d'expédier le premier numéro, soit celui de Noël, en indiquant le nom du donateur.

A découper et à envoyer à l'administration du journal « Femmes suisses et le Mouvement féministe », 19, avenue Louis-Aubert, 1206 Genève.

Veuillez envoyer, de ma part, le journal pendant l'année 1968 aux adresses suivantes :

1.

2.

3.

4. **Abonnement gratuit** (cet abonnement peut être justement celui du donateur).

Signature :

Abonnement pour la Suisse : Fr. 8.—.
Abonnement pour l'étranger : Fr. 8.75.
CCP 12 - 117 91.

Le courrier de la rédaction

Du temps libre pour les mères de famille

La publication du point de vue d'une de nos lectrices sur ce sujet a provoqué certaines réactions. Nous ferons état de deux d'entre elles en publiant les lettres ci-dessous. La première met en lumière un aspect différent du problème et la seconde rétablit la vérité sur un important point particulier.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans « Femmes suisses » l'article intitulé : « Du temps libre pour les mères de famille ». J'ai souvent envié l'horaire des femmes anglaises et américaines dont les maris et les enfants prennent régulièrement le repas de midi au dehors.

« Vous rendez-vous compte, nous dit Cécile, l'auteur du dit article, du nombre monumental d'heures libres qui reviendraient enfin aux mères si tous les enfants restaient à l'école pour déjeuner ? »

Il est vrai, ces heures libres, quelle mère ne les a ardemment désirées ? Que ne pourrions-nous faire d'agréable, d'utile ou de valable sans ces repas toujours à faire et si vite disparus ? Et cependant avec le recul des années, une mère se rend compte de tout ce qui s'est créé d'essentiel autour d'une table de famille où l'entente n'a pas toujours régné mais qui a été, en dépit des faiblesses, un lieu de rassemblement, de connaissance, de compréhension et d'échanges non seulement pour la famille elle-même mais pour tant de parents, d'amis, d'étrangers.

Tout le monde prône la famille. Mais on travaille de toutes parts à la désintégrer. Sans parler des hommes qui choisissent ce moment pour traiter leurs affaires au détriment de biens plus précieux, nous voyons peu à peu de multiples associations, organisations, l'école elle-même grignoter le temps « perdu » des repas. Peut-être rejoindrons-nous bientôt l'organisation des grandes villes, mais devons-hâter de nos vœux ces repas que chacun prend pour soi, comme dans le fameux film de Brandt, et qui ne sont plus que la déglutition rapide d'un nombre précis de protéines et de vitamines qui nourriront le corps et laisseront l'être intérieur affamé ?

Plus encore que le temps libre, ce qui manque aux mères de famille, c'est la conscience du rôle capital qui leur est dévolu dans une ère technologique comme la nôtre où l'homme est en passe de se déshumaniser.

Hélène Guisan.

Les véritables conditions de travail du corps enseignant

Votre collaboratrice Cécile parle des heures de travail exigées par Genève, d'un maître, en disant qu'elles sont de 25 heures hebdomadaires environ. Je pense tout de même qu'il serait heureux que l'on comprît que les 25 heures de leçons d'un maître en comportent en moyenne autant pour le travail à domicile, en partie pour la préparation des leçons et en partie pour la correction des travaux écrits.

Il y a, bien sûr, des maîtres qui travaillent vite ou qui sont plus consciencieux que d'autres ou qui, après quelques années d'expérience, passent moins de temps à leurs préparations.

Mais les 25 heures de travail dont je parle sont certainement une moyenne. Vous avez des maîtres qui ont actuellement une classe de 25 élèves et qui corrigent toutes les quinzaines une composition à raison de 10 à 15 minutes par travail.

La préparation d'une leçon de géographie ou d'histoire, pour quelqu'un qui n'est pas « Pic de la Mirandole » représente d'une ou deux à dix heures de travail.

Je sais que, pour le public, le maître d'école primaire qui sort à 16 heures, ou le maître de secondaire qui est libre le mercredi après-midi, est un privilégié. Je pense que si cette profession était si agréable et si bien reconnue par le public, le recrutement des maîtres ne serait pas tragique au point où il en est arrivé actuellement.

Rolande Gaillard,
directrice du collège secondaire
de Villamont

La ballerine

Elle fait partie d'un corps de ballet régulier de théâtre ou d'opéra, ou d'une troupe régulière.

APTITUDES REQUISES

Une très grande musicalité. Sens artistique. Physique agréable. Souplesse. Bonne santé. Endurance. Discipline et bon caractère. Goût de l'effort.

N. B. — Un semestre à l'essai (tests) précède l'admission définitive dans tout corps de ballet.

Ecoles : membres de l'Union suisse des professionnels de danse et de gymnastique (à Bâle, Studio Elisabeth Fallab-Vogt, Klingentalgraben 17 ; à Genève, Studio Delly et Willy Flay, Tour-de-Boël ; à Zurich, Balletakademie Herta Bamert, 4, Höschgasse, Ballettschule Ernst und Leonie Mohr, Kreuzstrasse 4, et Tanzschule Helmut Vetter, Eleonorenstrasse 2 ; à Lausanne, Studio Simone Suter, Caroline 7) et autres écoles de ballet n'appartenant pas à l'Union susnommée (écoles des théâtres de Bâle, St-Gall, Lucerne et Zurich, Grande école de danse Frédéric Stebler, à Berne, et autres écoles de Suisse alémanique, italienne et de Romandie).

Frais d'écolage : de Fr. 1200.— à 1800.— par an.

Durée des études : de 3 à 4 ans au minimum, à raison de 3 heures quotidiennes au minimum.

Syndicat défendant la profession : Union suisse des professionnels de danse et de gymnastique.

ETUDES

Age minimum d'entrée en classe de danse : 8 ans, les heures quotidiennes de cours étant augmentées dès la fin de la scolarité obligatoire.

Programme d'études : Les positions. Les exercices à la barre, au sol et au milieu. Les pas classiques. Les adages. Les enchaînements. Les pointes. Les pas de deux. Eléments d'acrobatie. Gymnastique et entraînement. Danse de caractère (les folklores nationaux). Eléments de danse moderne. Plastique. Danses historiques. Les principales chorégraphies du répertoire. Etude d'un instrument (piano).

Examens : annuels et de clôture.

Diplômes : Certaines Ecoles délivrent des diplômes, mais ils ne sont pas reconnus par l'Etat, en Suisse du moins, car, en Russie, depuis la révolution on ne peut danser sans être diplômée, et en France, les diplômes de ballerine et d'enseignement sont en train de devenir obligatoires.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande :

Le ballet s'est largement développé depuis quelques années en Suisse, et toujours plus nombreux sont les milieux qui s'y intéressent. Les corps de ballet de nos théâtres et de nos opéras prennent de plus en plus d'importance, et de plus grands moyens financiers sont mis à leur disposition. Mais la qualité d'un ballet dépendant pour une bonne part de celle de ses membres, on manque encore, chez nous, de danseuses bien qualifiées et capables de se développer, de sorte que nos scènes ont dû engager un nombre relativement important d'étrangères, qui seront remplacées par des indigènes pour autant qu'elles répondent aux exigences du métier.

Perspectives d'avenir :

La ballerine qualifiée peut travailler en Suisse ou à l'étranger, avoir un poste stable ou participer à des tournées à travers le monde, et monter en grade dans le corps de ballet dont elle fait partie (premier ou deuxième quadrille, première danseuse, danseuse étoile).

L'offre :

Un métier pénible, mais passionnant. Un art, qui demande une vocation et beaucoup de persévérance et de talent.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire : souvent irrégulier. Dépend du théâtre ou du corps de ballet qui engage. Outre les répétitions, il faut compter déjà deux heures quotidiennes de « training » au minimum.

Congés : dépendent du règlement du théâtre et des engagements de la saison théâtrale.

Rétribution : La rétribution des membres d'un corps de ballet va de Fr. 600.— à Fr. 1400.— par mois.

Avantages sociaux : assurances maladie et accidents professionnels.

Haute-Couture
Prêt à porter
Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège Genève Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

La culture nous aide-t-elle à vivre ?

NOTRE CULTURE AUJOURD'HUI

Exposé présenté au congrès « Jeunes femmes » de Praz-sur-Arly par M. Roger Louis. Il précise lui-même ses intentions, avant d'attaquer son sujet :

Ce que je veux essayer de faire, au mieux, c'est un bilan. Le bilan personnel d'un homme qui a été professeur, puis militant d'éducation populaire, qui est aujourd'hui un homme de télévision et qui croit que la télévision est l'instrument le plus prodigieux qui puisse exister dans le domaine de la communication entre les individus.

Je peux essayer d'exprimer un certain nombre de réflexions, d'inquiétudes et d'espoirs qui sont les miens lorsque j'essaie de penser au problème de la culture.

LES PATRIMOINES * HUMAINS

A la réflexion, je crois pouvoir dire qu'un individu qui naît est en droit d'exploiter et de faire fructifier trois sortes de patrimoine.

Il y a **un premier patrimoine** qui est un patrimoine **biologique et génétique.** Il est le résultat d'une évolution qui, de la première cellule, et au travers de millions et de millions de centaines de millions d'années, a fini par aboutir à l'homme d'aujourd'hui. C'est à partir de ce patrimoine biologique et génétique et qui est le patrimoine premier dont dispose l'être humain, que tout est possible... ou que rien n'est possible.

Le **deuxième est un patrimoine matériel.** Il est le fruit de l'action des hommes qui, de génération en génération, ont aménagé la planète, ont créé des routes, ont construit des maisons, ont érigé des usines et des barrages, c'est-à-dire ont aménagé cet univers en fonction des besoins de l'homme, et ont accumulé tout une série de richesses.

Et puis, il y a **le troisième patrimoine, le patrimoine culturel** qui, lui, est déjà beaucoup plus difficile à définir : c'est à la fois une somme de connaissances acquises, siècle après siècle, de réflexions, de créations artistiques, transmises oralement ou par écrit, par la prière ou par les monuments. Mais, c'est aussi une certaine façon de parler, une certaine façon de construire sa maison, une certaine façon de manger, de boire, de vivre, une certaine façon de faire l'amour, bref, disons un art de vivre, un mode de vie qui est aussi un patrimoine.

Dès lors, quand on considère ces trois patrimoines, quand on examine leur **répartition entre les hommes** d'aujourd'hui, qu'est-ce que cela donne ?

Tout d'abord, il semble que **le premier,** le patrimoine génétique et biologique, soit remarquablement **bien réparti.** On peut dire en gros que la richesse potentielle de l'individu à sa naissance est à peu près la même pour tous. C'est un patrimoine stable, presque immuable, tout au moins pour le moment, mais on verra tout à l'heure que nous entrons peut-être dans un époque où, à la suite des progrès scientifiques, on va toucher à ce patrimoine-là. C'est un des événements qu'il faut avoir présent à l'esprit quand on veut parler de la culture aujourd'hui.

Le deuxième, le patrimoine matériel, je crois qu'on peut en dire qu'au travers des luttes, des revendications, des manifestes, de tous les combats pour la justice, il est **en passe d'être distribué plus équitablement** dans les sociétés modernes. La lutte pour que les bénéfices de ce patrimoine matériel accumulé au cours des siècles soient mieux répartis continue aujourd'hui. Elle a fait des morts et des héros, elle a été à l'origine de manifestes et elle est, je crois, en passe d'être gagnée, même si, pour une partie du monde, cette égalité n'est pas encore acquise et même si, dans l'autre partie du monde, c'est-à-dire la nôtre, dans les pays modernes, on a le sentiment que la route est encore longue. Mais on peut dire, je crois, que l'énergie qui est déployée, la volonté d'aboutir sont telles qu'inévitablement cette répartition sera équitable.

Le troisième patrimoine, le patrimoine culturel, la somme des connaissances accumulées et mises à la disposition de chacun, enregistrable par chacun,est probablement **celui qui est le plus inégalement réparti.** On est bien obligé de le reconnaître et c'est un des problèmes les plus importants de la période dans laquelle nous vivons.

Pourquoi est-il tellement plus mal réparti que les deux autres ? Peut-être d'abord parce qu'il n'est pas revendiqué. Y a-t-il des revendications collectives, des revendications de masse demandant **le** droit à la culture ? Peut-être aussi parce que cette notion du droit à la culture est une notion récente, née chez les intellectuels. Et puis, peut-être aussi parce que répartir le patrimoine matériel est une chose relativement simple, en principe. Une revendication, un manifeste, une révolution, un mouvement de masse peuvent aboutir à une répartition plus juste, même si la volonté d'obtenir cette répartition n'existe pas chez tous les membres d'une collectivité. Tandis que la répartition du patrimoine culturel ne peut s'effectuer que si un effort individuel est fait. Elle ne peut pas être le résultat d'une décision prise. Même si on peut accéder à la connaissance aiguillonné par des besoins matériels, il faut de toute façon quelque chose qui me paraît essentiel : la curiosité.

L'ACCÈS A LA CULTURE

L'accès à la culture passe par la curiosité. Au départ, la curiosité est un don de l'enfance. L'enfant curieux. Pendant une première période de sa vie, il emmagasine un grand nombre de connaissances ; et puis la curiosité s'apaise à l'âge adulte, c'est presque une loi biologique. Dès lors, elle ne peut exister qu'en fonction des connaissances accumulées. Nous savons bien que **les centres d'intérêt sont d'autant moins nombreux que le niveau culturel est plus bas.** Il y a donc une espèce de loi à rebours qui amène à dire que la curiosité ne se maintient que dans la mesure où une somme importante de connaissances existe déjà, et elle s'atténue pour devenir pratiquement nulle, si les connaissances ne sont pas suffisantes pour l'exciter ou pour la maintenir.

Je ne suis pas sûr d'avoir raison, mais cela m'a beaucoup frappé et cette constatation-là me semble expliquer pourquoi il n'y a effectivement pas de revendication collective au droit à la culture.

Par contre, et c'est un phénomène récent, il se produit une espèce de réaction de la société elle-même, des responsables des classes dirigeantes, qui exige des membres de la société qu'ils accèdent à la culture. Une notion de devoir vient se substituer à une notion de droit. Il semble, à l'heure actuelle, que ce soit un besoin pour la société elle-même, et un besoin urgent, de voir chacun de ses membres accéder à la culture.

LA NÉCESSITÉ DE LA CULTURE...

C'est un lieu commun de parler de l'accélération du rythme de la découverte, mais il faut essayer quand même de réfléchir à ce que cela signifie.

... DANS UN MONDE TRANSFORMÉ PAR LA SCIENCE

Les inventions scientifiques ont mis à notre disposition des pouvoirs, des armes et des forces qui commencent à être au niveau des forces naturelles. Je ne veux pas vous parler de l'énergie atomique, vous savez (du moins je le pense) ce que cela signifie en tant qu'arme, mais aussi en tant que libération de force capable de modifier profondément les équilibres naturels de la planète. Nous sommes à une époque où, par exemple (et ce n'est pas de la science-fiction) nous allons pouvoir modifier les climats.

Nous sommes à une époque où sur le plan biologique (je le disais tout à l'heure et je crois qu'il faut le préciser, parce que c'est important), au travers des récentes découvertes en matière de « A.D.N. », c'est-à-dire de la matière qui forme les chromosomes, et dans un délai de vingt ans, la science sera capable de modifier durablement l'homme lui-même, de le modifier génétiquement. On en est à un point où, dans quelques années, l'homme créera la vie, d'abord sous forme de virus, puis très rapidement sous la forme d'une architecture plus compliquée. Il faut bien se rendre compte que manifestement nous en sommes là.

Nous en sommes là sur le plan atomique, nous en sommes là sur le plan biologique, nous en sommes là, encore une fois dans le domaine de la modification des climats ; mais aussi, on sait déjà que dans les vingt ans qui viennent, l'âge de la mort sera probablement porté à cent ans pour la majorité des gens (le niveau moyen d'âge des individus a gagné quinze à vingt ans eu un siècle) et la lutte contre la mort est une bataille qui s'est livrée récemment avec succès.

Sur le plan scientifique, je crois qu'on peut affirmer que 90 % des découvertes importantes qui forment l'ensemble du patrimoine scientifique constitué depuis que l'humanité existe, 90 % de ces découvertes sont le fait d'hommes qui sont encore vivants. C'est-à-dire qu'elles ont été réalisées en une génération. Cela n'a l'air de rien, mais cela a des conséquences énormes sur la vie même de la collectivité. Cela implique que chaque membre d'une collectivité puisse connaître et comprendre les problèmes de l'époque dans laquelle il vit, pour les dominer (remarquez que cela pourrait être une définition de la culture, mais on ne va pas jouer au jeu des définitions, je crois qu'il ne mène nulle part). Les époques qui ont été des époques riches, sont celles au cours desquelles les membres d'une collectivité ont effectivement connu, compris et dominé les problèmes de leur temps. Est-ce que c'est possible aujourd'hui, alors que l'augmentation du volume global des connaissances est telle qu'il semble difficile que chaque individu puisse être tenu au courant, puisse même avoir une notion exacte des conséquences immédiates de cette augmentation ?

Avant d'aller plus loin, je crois indispensable de donner malgré tout quelques exemples précis.

Nous sommes aussi sur le plan de la connaissance de la structure de la matière, à une époque où on sait que dans les vingt ans qui viennent, on aura découvert probablement les lois de l'antimatière, c'est-à-dire l'énergie mille fois plus puissante encore que l'énergie moléculaire, que l'énergie atomique, que l'énergie nucléaire que nous commençons à maîtriser maintenant. C'est-à-dire, sur le plan énergétique, une possibilité d'utilisation infinie. Je passe sur l'aventure cosmique, je passe sur les perspectives offertes par les fusées et par la découverte des systèmes planétaires qui nous entourent, car là aussi, vous le savez bien, il a fallu quelques années, cinq ans, pour qu'on passe d'un premier vol de satellite à une chose qui est maintenant très réelle, très concrète, et qui fait que dans les deux ou trois ans qui viennent, on sera sur la lune, dans les quatre ou cinq ans qui suivront, sur Mars et on sait que très probablement l'accélération sera encore plus rapide qu'elle ne l'a été et que cela posera toute une série d'autres problèmes.

Ceci, encore une fois, n'est pas de la science-fiction. Il faut se rendre compte que voilà ce qui est à la disposition de l'homme du fait de ses recherches, du fait de l'accélération extraordinaire des découvertes scientifiques et cela influe sur tout le reste, cela fait que **tous les problèmes sont à reconsidérer dans un cadre qui est devenu différent,** que les problèmes de la culture aussi sont à reconsidérer dans ce cadre-là.

Lorsqu'on discute avec les savants, avec ceux qui ont effectivement réalisé ces découvertes et qui savent qu'elles peuvent avoir une importance considérable sur l'avenir de l'humanité, qu'est-ce qu'ils répondent, lorsqu'on dit : « Vous allez avoir la possibilité de modifier l'homme, de faire des sur-hommes ou des sous-hommes, ou tout ce que vous voulez, ou, si vous en avez envie, des hommes plus spécialement adaptés à différentes tâches, ne pensez-vous pas que c'est dangereux ? Est-ce que vous n'avez pas le sentiment qu'au travers de ces découvertes, nous allons vers l'imprévisible ? ». Ce qui m'a frappé au travers de tous les contacts que j'ai pu avoir avec ces hommes comme Oppenheimer, ou Jean Rostand, c'est-à-dire des scientifiques qui essaient de réfléchir, la réponse ultime qu'ils donnent, c'est : « Il faut faire confiance en la sagesse de l'homme ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que les responsables de ces découvertes, ceux-là mêmes qui détiennent effectivement la puissance, sont bien embarassés de savoir ce qu'ils vont en faire et ils finissent par se tourner vers la collectivité elle-même, parce que, c'est bien évident, **c'est la collectivité qui est la sagesse de l'homme.**

Alors qu'est-ce que ça veut dire en définitive la sagesse de l'homme, si par ailleurs, on constate une distorsion énorme entre les préoccupations des individus qui composent cette collectivité, préoccupations quotidiennes, et les connaissances et les préoccupations de responsables ? Qu'est-ce que cela veut dire, « la sagesse de l'homme », lorsque l'homme, c'est-à-dire **la collectivité, n'est même pas au courant des problèmes qu'elle va avoir à résoudre** et est, par conséquent, dans l'incapacité absolue de réfléchir et de donner un avis ou une opinion ? C'est ce que je vous disais tout à l'heure, à la notion de droit à la culture se substitue, à l'heure actuelle, une notion de devoir qui est imposée par la société elle-même, qui sent bien que sans cet effort prodigieux elle est en danger de mort.

Car ce qui est en jeu, à l'heure actuelle, est extrêmement important.

(A suivre.)

* Patrimoines : biens que l'on reçoit en héritage.

MÉDITATION

Voici à quel signe vous le reconnaîtrez

— Vous voudrez bien m'excuser, monsieur, mais je n'ai pas le cœur à ça.

Quand nous sommes entrés dans l'étable, et que nous avons vu l'enfant à ce point démuni, exposé, sans moyens, nous avons compris qu'il n'y aurait d'opulence nulle part chez les croyants tant qu'une seule créature de Dieu serait dans le besoin. Nous avons senti d'emblée que nous n'avions pas affaire à un pontife qui se croirait plus que nous. Dans l'étable il était chez nous, il entrait de plain-pied dans notre vie. Il n'était pas venu protéger le Pouvoir et l'Ordre social, cela sautait aux yeux. Sa religion n'était pas celle des Principes associés aux tiroirs-caisses. Le signe, comprenez-vous, le fameux signe pour le reconnaître, c'était « un enfant emmailloté et couché dans une crèche ». Dieu dévoilé par le dénuement, et non par la puissance et la sécurité !

Pardonnez-moi, mais vos Noëls, je m'en méfie. Ce n'est pas clair. L'intimité familiale, la joie enfantine, je ne dis pas. Lumières, bombance et poésie, je n'ai rien contre. On n'a encore rien trouvé de mieux pour se réjouir ensemble que de partager la dinde rôtie. Les belles liturgies, les bons sermons, c'est parfait.

Mais si tout cela n'aboutit qu'à vous confirmer dans votre bien-être, si Noël vous laisse intacts, je dis non. Si la fête en l'honneur du Christ ne sert qu'à donner bonne conscience à votre quiétude, à célébrer et consacrer vos réussites calfeutrées et démissionnaires, alors bonne nuit !

Car enfin, qui fêtez-vous ? Un protecteur qui garantit votre « standing », vous met à l'abri de tout risque et bénit votre rassasiement sourd et aveugle ? Ou le Dieu qui prend tous les risques de la faiblesse humaine, le pauvre aux mains vides et désarmées ? Le suspect qui vient partager la misère des laissés-pour-compte, faire cause commune avec les parias ? Qui se fera tuer plutôt que de se laver les mains de leur sort ?

Qu'est-ce que c'est, adorer ce Dieu-là ? S'offrir une gentille petite fête, avec ou sans piété ? Ou donner chaque jour sa vie aux sans-espoirs, aux crève-la-faim, aux humiliés et enchaînés ?

Non, comprenez-moi, monsieur le pasteur, je ne peux pas accepter votre invitation.

— Mais..., dis-je...

Je ne trouvai rien à ajouter.

Mais quoi ?

A. L.

Etats-Unis

Nos filles sont-elles bien préparées à la vie?

(ASF) Donnons-nous à nos jeunes filles la possibilité de choisir la voie qui correspond à leur personnalité et à leurs aspirations profondes ? Telle est la question examinée dans le rapport d'une réunion pour conseillers d'éducation et orienteurs professionnels, organisée par le Bureau féminin du ministère du travail. Ce rapport constate la nouvelle structure de la vie de la femme : normalement, elle se consacre pendant 15 à 20 ans à sa vocation de ménagère et de mère de famille, mais avant et après, il lui reste 20 à 25 années durant lesquelles elle peut avoir une activité professionnelle.

Mais les jeunes filles continuent à être éduquées et préparées selon un modèle dépassé, aux Etats-Unis comme ailleurs. Le rapport en donne quelques exemples dont nous ne citerons qu'un seul ici :

Voici Andrée, une jeune fille intelligente et douée pour les sciences. Ses parents ont l'esprit ouvert et lui donnent les mêmes jouets qu'à son frère qui a les mêmes goûts qu'elle, par exemple déjà tôt un microscope. Mais le reste de la famille lui donne des poupées, des robes, des bijoux. A la TV et à la radio, les femmes sont des questionneuses ignorantes, tandis que les hommes donnent des réponses intelligentes ; la profession idéale pour les filles est toujours un profession dite féminine, telle que institutrice ou infirmière, jamais la femme de science.

A l'école, Andrée rivalise avec les garçons mais aucun d'eux ne s'intéresse à elle (ce qui est très important en Amérique). Elle se sent exclue, en dehors. Ses parents et ses professeurs reconnaissent ses capacités et l'encouragent à faire des études. La parenté et ses amis sourient de ses projets d'avenir : devenir chimiste. « C'est bien joli, mais n'est-ce pas, tu veux surtout te marier et avoir des enfants ? » Andrée entre à l'université, bien que souvent on refuse des jeunes filles douées pour leur préférer des jeunes gens moins intelligents ; il y a également moins de bourses à la disposition des filles. Elle fait quatre ans d'université, puis épouse l'un de ses camarades d'études et cesse d'étudier lorsqu'arrive le premier bébé. La carrière de son mari a plus d'importance. Enfin, au milieu de la trentaine, elle peut retourner à l'université, terminer ses études et commencer une carrière.

Andrée est un cas idéal. Si ses parents et ses professeurs avaient montré moins de compréhension, si elle n'avait pas eu tant de volonté, elle n'aurait pas pu arriver à son but. Elle n'aurait pas osé sortir des chemins battus ni se dresser contre « l'image idéale de la femme ». D'innombrables petits facteurs tels que les jouets « de filles », l'enseignement insuffisant des mathématiques, l'opinion publique, empêchent l'épanouissement complet des dons et des talents de la femme. La formation professionnelle des jeunes filles devrait correspondre à leurs capacités et être complète, de sorte que les femmes dont les enfants sont devenus grands puissent reprendre leur profession, au lieu d'être obligées d'accepter une occupation quelconque qui ne les intéresse pas. Ni les femmes, ni la société ne peuvent se permettre de laisser des talents inemployés.

Des **conseils** à ce sujet devraient être donnés aux parents avant que l'enfant entre à l'école. Les parents et les éducateurs, tout l'entourage de la fillette doivent apprendre à envisager son avenir en entier et non pas seulement la période, relativement courte, où elle se voue à sa famille. Au cours des dernières années d'école, **l'orientation professionnelle** devra également être modifiée. « Chaque Américain, dit le rapport que nous citons ici, doit avoir la possibilité de développer ses capacités au maximum, pour son propre bien et celui de son pays ».

CLUB SOROPTIMISTE DE GENÈVE

Notre prochaine réunion aura lieu le lundi 8 janvier, dès 19 h. 30, à l'Hôtel de la Résidence. Après le dîner et les communications diverses qui seront inscrites à l'ordre du jour, nous aurons le plaisir d'entendre Mlle Renée Dessarzin, inspectrice de sinistres auprès d'une compagnie d'assurance, nous parler de son activité. Nous vous donnerons également un compte rendu de notre soirée d'Escalade et des résultats de la vente.

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES : 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL Tél. (038) 5 73 44
34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95